

**COMMUNE DE BOISSY  
FRESNOY  
Canton de NANTEUIL LE  
HAUDOUIN  
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2026-21  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du jeudi 2 avril 2026**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **jeudi 2 avril 2026 à 20 heures 5 minutes**, sous la présidence de Madame BAHU Martine, Maire.

Étaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. CORNET Jean-Michel, Mme BOUCHU Christine, M. DORMOY Jérôme, Mme DELOFFRE Isabelle, Mme DUBREUIL Marie, M. AVERLANT Laurent, M. QUIGNON Samuel, M. POSTEL Bertrand, Mme VASSEUR Laëtitia, Mme JOSSET Jennifer, M. ERVINCK Guillaume

Était absente : Mme ANDRIEUX Justine.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

**Madame DUBREUIL Marie** est désignée pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	14	0	14	Le 26/03/2026

**OBJET : Autorisation de signature du devis LESENS**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'intervenir sur le candélabre situé au lotissement du Petit Noyer. Une voiture est venue percuter le poteau ce qui l'a rendu hors d'usage. Il faut de ce fait déposer la lanterne et le mat existant, démolir le massif et évacuer, avant de le remplacer intégralement. Une déclaration à l'assurance a été faite.

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le devis de la société LESENS 2 Avenue des Anciens de Flandres –Dunkerque ZAC de Mercières – Zone 3 BP 70329 60203 COMPIEGNE Cedex pour un montant de 4 258,00 € HT soit 5 109,60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **14 voix pour** :

- Autorise Madame le Maire à signer le devis de la société LESENS pour un montant de 4 258,00€ HT soit 5 109,60 € TTC.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre Les membres présents

Pour extrait certifié conforme,

Le 7 avril 2026

Le Maire, BAHU Martine

